

**TIRAGES AU SORT POUR LA CONSTITUTION DES JURYS DES CONCOURS ET EXAMENS
ORGANISÉS PAR LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LOIR-ET-CHER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale (article 17)

Pour les concours et examens qui relèvent de la compétence des centres de gestion et des collectivités non affiliées, le représentant de la catégorie correspondant au cadre d'emplois pour le recrutement duquel le concours est organisé est désigné par tirage au sort parmi les représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente. Toutefois, si parmi les représentants du personnel à la commission administrative paritaire siègent plusieurs fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois et, le cas échéant, à la spécialité correspondant au concours ou examen concerné, le tirage au sort du représentant de la catégorie au sein du jury est effectué parmi ces derniers.

Les tirages au sort concernent :

- Le concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale (début des épreuves 2 mars 2026)
- L'examen professionnel d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe – avancement de grade (début des épreuves en 19 mars 2026).
- Le concours d'aide-soignant de classe normale (début des épreuves 5 octobre 2026).

Les tirages au sort ont eu lieu le :

**Lundi 15 décembre 2025 à 9h00,
Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,
3 Rue Franciade, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR**

Deux fonctionnaires doivent être tirés au sort pour chacun des concours ou examens susvisés, à savoir un titulaire et un suppléant.

1/ Pour le concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale :

Sont désignés :

- Représentant du personnel titulaire : Madame Karine JEULIN
- Représentant du personnel suppléant : Madame Sandrine BOUILLON
- Tirage complémentaire : Madame Valérie VACHER

2/ Pour l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe :

Sont désignés :

- Représentant du personnel titulaire : Madame Karine BOUSSET
- Représentant du personnel suppléant : Madame Yvonne PALLIN
- Tirage complémentaire : Monsieur Claude GUILLOT

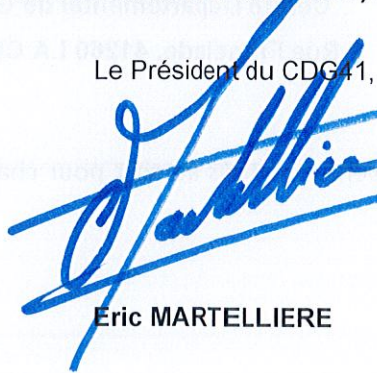
3/ Pour le concours d'aide-soignant de classe normale :

Sont désignés :

- Représentant du personnel titulaire : Monsieur Patrick RIQUELME
- Représentant du personnel suppléant : Madame Sandrine BOUILLON
- Tirage complémentaire : Madame Karine BUSSEREAU

Fait à La Chaussée Saint Victor, le 15 décembre 2025

Le Président du CDG41,



Eric MARTELLIERE

